



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question écrite n° 38221

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la recommandation formulée dans le rapport du groupe d'experts sur la prise en charge médicale des personnes infectées par les VIH. Il lui demande si elle entend mettre en place des dépistages différenciés en fonction des populations les plus exposées.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38221

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2008, page 10871

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)